RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INSTITUT FRANÇAIS Burundi

Liberté
Créativité
Diversité

CAHIER DES CHARGES - APPEL D'OFFRES

CAFETERIA INSTITUT FRANÇAIS DU BURUNDI

Objet de la convention d'occupation précaire	Service de restauration à la cafétéria de l'Institut français du Burundi
Adresse de l'immeuble	9, chaussée Prince Louis Rwagasore, BP 460, Bujumbura, Burundi
Durée de la convention	Du 26 février 2027 au 25 février 2029
Surface d'exploitation	345,12 m2
Heures d'ouverture et de service	Du lundi au samedi à partir de 8h00 au plus tard jusqu'à 0h00 Dimanche de 12h00 à 22h00 *(horaire variable selon l'agenda de programmation des séances de cinéma de l'Institut français du Burundi)*
Prestations attendues	Assurer deux services (déjeuner et dîner) Assurer un service « collation » (snack et goûter) entre les deux services Fournir un service et une prestation qui répondent aux attentes du public d'un établissement culturel français Respecter les normes d'hygiène en vigueur
Conditions préalables requises	Expérience avérée dans la gestion d'un établissement de restauration de 3 ans au minimum
Pièces obligatoires à fournir	Détail dans le règlement de consultation « Offre des candidats » article 3.2
Critères d'analyse	Politique de restauration (6 points) Prestations de réceptions et cocktails (3 points) Politique commerciale (6 points) Supports de communication envisagés pour la promotion de son activité avec des exemples de contenus (2 points) Qualité du dossier (3 points)
Date limite de remise des offres	4 décembre à 23h59 sous format papier / sous format électronique
Contact	accueil@ifburundi.org